

MESRINE PARLE ENCORE...



Le 26, ils décident de braquer deux banques en 10 minutes (butin : 26000 \$ canadiens) à 180 km de Montréal. Il retourne à Montréal, laissant la police à son désarroi.

Le 28 août, ils braquent la Toronto Dominion Bank de Montréal. Le 31 ils y retournent pour un nouveau braquage, et le 3 Septembre, ils s'en vont relever les compteurs et régler quelques comptes :

Jean Paul Mercier et Jacques Mesrine attaquent l'U.S.C. de Saint Vincent de Paul, respectant une promesse de revenir armés pour libérer leurs anciens compagnons.

L'attaque démarre par une fusillade nourrie, Mercier est blessé et ils ne parviennent pas à envoyer les fusils automatiques qu'ils destinaient aux prisonniers. Ils fuient in extremis et parviennent à s'en sortir.

Le 16 Juillet 1969, Mesrine et sa compagne Janou se font arrêter par la police du Texas et se font incarcérer à Texarcana, pendant 10 jours. Puis il sont extradés au Canada à la prison de Ste Hyacinthe. Le 17 Août 1969, Mesrine et Janou s'échappent de la prison.

Ils seront repris le lendemain et incarcérés au pénitencier de St Vincent de Paul. Finalement, Janou est condamnée à 5 ans et demi de prison, Mesrine à 11 années.

Très rapidement, il monte un plan d'évasion avec quelques camarades. Une autre évasion venant de réussir, on fouille de près toutes les cellules et on découvre un poignard artisanal dans celle de Mesrine. Il est envoyé à l'U.S.C. (Unité Spéciale de Correction, équivalent des Q.H.S.) Les cellules étaient constituées de 4 murs de béton, une porte électronique, des bouches d'aération pour l'oxygène et une trappe permettant le gazage des prisonniers, le toit étant une vitre incassable sur laquelle se baladent les gardiens. Il y a de la lumière 24 heures sur 24, "certains n'en dormaient plus et détraquaient leur système nerveux jour après jour... jusqu'à la folie ou le suicide." écrivit Mesrine. Les conditions de sécurité sont maximales mais Mesrine arrive à monter un plan d'évasion par la cour grillagée, à force de mois d'observation.

Le 21 Août 1972, il découpe le grillage et parvient à s'échapper avec son ami Jean Paul Mercier. Il arrêtent une voiture et s'enfuient vers Montréal. En tout, ils sont 6 à faire la belle, mais les 4 autres seront vite repris. Les deux en cavale seront cachés dans un appartement de Montréal par des ami(e)s.



Une semaine plus tard, ils vont s'exercer au tir dans la forêt quand ils tombent sur deux gardes forestiers qui les reconnaissent, et, comme il l'écrivit plus tard : "Moins rapides qu'eux, nous aurions pu être étendus à leur place." Suite au meurtre non prémédité des deux gardes, Mesrine et Mercier deviennent les ennemis publics numéro 1 au Canada. Mesrine a beaucoup de regrets par rapport à cet accident, il ne souhaitait pas leur mort mais il pense qu'il n'avait pas le choix.

Suite à cette avalanche d'événements, les médias demandent à visiter les U.S.C., il y eu des scandales et finalement leurs fermetures furent obtenues.

Mesrine souhaite faire évader Janou, mais celle-ci refuse devant les risques que cela comporte, elle est étroitement surveillée.

Mesrine, Mercier, accompagnés de Joyce et Lizon, gagnent un palace à New York, le Waldford Astoria et fuient au Venezuela, à Caracas, en Octobre 72, où ils sympathisent avec un policier haut placé et facilement "corruptible". Lizon est blessée par un chien et doit retourner se faire soigner très vite. Elle repart avec Mercier à Montréal, Mesrine ne les reverra jamais, Mercier sera tué par un flic deux ans plus tard. Le policier corrompu lui annonce qu'il est recherché par Interpol, et qu'il doit fuir le Venezuela. Il décide de repartir en France.

Il recommence les braquages à un rythme soutenu, de Décembre 72 à Mars 73, il braque plus d'une vingtaine de banques....

Vous trouverez d'autres textes sur ce CD-R, explorez-le depuis un ordinateur. Pour d'autres infos et des mp3 téléchargeables, visitez le site du RÉSEAU DE L'OMBRE sur www.freewebtown.com/anc



...POUR EN FINIR AVEC TOUTES LES PRISONS